

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

83306852

N. V. N° 214 du 10 mai 1983

OBJET DE LA PROCÉDURE

- Enquête sur observation d'Objet Volant Non Identifié.

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Enquête Préliminaire
2	- Relevé de carte au 1/50 000°
3	- Dossier photographique
4	- Dossier comprenant les croquis des témoins

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

no 231/328a - 16.5.83

2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A <u>DIGNE</u> .
X 2	Monsieur le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale - Bureau Emploi-Renseignements à <u>PARIS</u> .
1	Monsieur le Préfet, Commissaire de la République des Alpes de Haute Provence à <u>DIGNE</u> .
1	Monsieur le Général, Commandant la IVème Région Aérienne à <u>AIX-en-PROVENCE</u> .

Vu et Transmis par
 le Colonel, commandant
 la légion de gendarmerie

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE 6 JUIN 1983

PROCES-VERBAL
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

N ° 214
du 10 Mai 1983

L'an mil neuf cent quatre vingt-trois, le
dix mai,

ANALYSE

Nous,

Gendarme, Agent de Police
Judiciaire,

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

Apparition
d' O.V.N.I.

de la Brigade

(Alpes de Haute Provence)

Vu les articles 20 et 75 du Code de Procédure pénale;
Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I - P R E A M B U L E

Le dix mai mil neuf quatre vingt-trois à neuf heures, en service dans la commune de BARREME (Alpes de Haute Provence), sommes interpellés par Monsieur

qui nous apprend qu'il a observé, en compagnie de six témoins, un phénomène lumineux dans le ciel.

Ce phénomène a eu lieu le neuf mai mil neuf cent quatre vingt-trois entre vingt-deux heures trente et vingt-trois heures trente, et était visible de la place de l'église du village de BARREME.

Nous rendons compte de ces faits à notre Commandant par message n° 194/2 du 10 mai 1983, qui nous ordonne de poursuivre l'enquête.

II - ETAT DES LIEUX - MESURES PRISES

Le village de BARREME est situé au confluent des deux rivières, l'ASSE de BLIEUX et l'ASSE de MORIEZ. Il est encaissé dans une vallée entourée de montagnes culminantes entre 1200 mètres et 1500 mètres.

Les deux axes principaux qui le traversent sont les routes nationales 85 et 202, peu fréquentées au moment des faits.

La place de l'église se trouve au centre de l'agglomération, en bordure de la route nationale 202 qui mène à NICE.

L'apparition a été localisée par les témoins alors qu'elle se trouvait à la verticale de la colline de Saint JEAN (821m) qui domine la commune et se situe au Nord-Ouest par rapport à la place de l'église.

..//..

Aucune antenne d'émission, aucun relais hertzien ou de télévision ne se trouvent dans la direction d'observation.

Nous contactons l'observatoire de SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE (04), pour savoir si l'apparition a été constatée par ce dernier. Il nous est répondu qu'une comète a été observée toute la nuit mais qu'elle ne correspond pas à ce qu'on vu les habitants de BARREME.

Un des astronomes émet l'hypothèse que le phénomène pourrait être un ballon sonde, et que les couleurs vues (rouge, bleu, jaune, vert) par les témoins seraient celles de l'arc en ciel se reflétant sur le ballon.

Suite à cette information, nous contactons le Centre National d'Etudes Spatiales à AIRE SUR ADOUR (40) qui s'occupe des lancers de ballon sonde. Un des responsables du service, nous indique que le dernier lancement d'un ballon a eu lieu le 4 mai 1983, et que ce dernier a été récupéré. De plus, les ballons américains ne sont pas visibles de nuit.

Des photographies des lieux d'observation ont été prises et un relevé de carte au 50 000ème de la circonscription est effectué. Ils seront joints à la présente procédure.

Les croquis du phénomène, effectués par les divers témoins sont joints à la 1ère expédition. (copies de ces croquis sont jointes aux suivantes).

III - E N Q U E T E

Le 10 mai 1983 à 10 heures 50, nous entendons :

"" Hier soir, 9 mai 1983 vers 22 heures 30, j'étais en train de fermer mon bar qui est situé dans le centre du village de BARREME.

Mon fils _____, qui rangeait son véhicule dans le garage m'a appelé au dehors.

Il m'a demandé de regarder vers le ciel et j'ai observé un phénomène que je ne peux expliquer. Il était situé approximativement au dessus de la colline de Saint Jean qui domine l'agglomération. Je ne peux donner de hauteur exacte, mais il semblait très haut.

A ma première observation, c'est objet m'a paru avoir la forme stylisée d'un homme, jambe et bras écartés, sans tête. La couleur dominante était un vert lumineux.

J'ai pris les jumelles (7x50) et j'ai vu plus précisément qu'il y avait trois couleurs, du jaune, du rouge et du vert, et que la forme se rapprochait d'avantage à celle d'une boule.

Cet objet est resté statique pendant un bon moment, environ 20 minutes, car nous avons pris un repère sur le

.../...

fait d'une toiture.

Ensuite cet objet s'est dirigé lentement vers la commune de Saint Jacques au Nord, puis il a pris la direction du Nord-Ouest, ensuite il a disparu. Avant qu'il ne disparaisse la luminosité s'atténuait et la forme rappelait celle d'une soucoupe vue de profil.

Ce soir là, le ciel était clair et très dégagé. Il n'y avait pas de lune et pas de vent, ""

Ma femme l'a également constaté, ainsi que Monsieur et Madame et .""

Le 10 mai 1983 à 11 heures 20

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Le même jour, à 11 heures 45, entendons :

"" Hier soir vers 22 heures 30, Monsieur nous a appelés mon mari et moi, pour constater un objet qui se trouvait dans le ciel. Sa position se situait environ au dessus de la colline de Saint Jean à BARREME. Il ne me semblait pas très haut. Sa forme me rappelait un genre d'étoile à 8 branches, allongée, avec 2 branches plus allongées sur le haut. La couleur dominante était le vert.

Ensuite j'ai observé le phénomène avec les jumelles de Monsieur J'ai vu que la forme était plutôt ovale, dans le sens de la longueur, avec 3 couleurs bien définies, rouge, jaune et vert. Il m'a semblé voir sur le haut de cet engin un genre d'antenne jaune.

Il se déplaçait lentement, nous avions pris un repère sur le fait des toits, une demi-heure après il disparaissait derrière la colline.

A ce moment je suis rentrée chez moi. Toutes mes observations ont été faites au coin de la route nationale 202 et de l'allée de la Gare.

Le ciel était étoilé et il n'y avait pas de lune. Le vent ne soufflait pas. ""

Le 10 mai 1983 à 12 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Le même jour, à 12 heures 35, entendons :

"" Hier soir, vers 22 heures 30, Monsieur

quatrième feuillet

est venu nous chercher, ma femme et moi pour observer un phénomène dans le ciel. Nous demeurons sur la place de l'église à BARREME.

J'ai tout de suite vu un objet lumineux, de la couleur d'une étoile, situé au dessus- de la colline de Saint JEAN à BARREME.

J'ai constaté ce phénomène jusqu'à 23 heures 30 et à 4 endroits différents : au carrefour de la route nationale 202 et de l'allée de la Gare, devant le portail de l'école, devant la poste et à proximité de la passerelle de la Gare.

J'ai pu observé avec les jumelles de Monsieur que cet engin avait la forme d'une portion de gâteau. Il était bleu vers la pointe, jaune au milieu et rouge vers la partie la plus large. Il se déplaçait très lentement.

Sa direction était le Nord-Ouest par rapport à la place de l'église.

Avant d'avoir pris les jumelles, il me semblait que cet engin était comme un rond mal formé avec deux extrémités sur le haut qui semblaient être des antennes. j'avais également l'impression que ce phénomène tournait légèrement sur lui-même.

Le ciel était dégagé, sans lune, très étoilée, et sans vent. ""

Le 10 mai 1983 à 12 heures 45

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Le même jour, à 14 heures 30, entendons.

"" Il est exact que hier soir 9 mai 1983, vers 22 heures 30, mon mari ainsi que mon fils , m'ont appelée alors qu'ils étaient sur la place de l'église. Il m'ont fait observé comme une très grosse étoile dans le ciel au-dessus de la colline de Saint JEAN. Je n'ai pas prêté beaucoup d'attention à ce phénomène, il me semble qu'il émettait une lumière identique à celle des étoiles.

C'est tout ce que je peux dire à ce sujet. ""

(Le 10 mai 1983 à 14 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Le même jour, à 17 heures 25, entendons :

"" Le soir du 9 mai 1983 vers 22 heures 30, je me trou-

.../...

vais au centre du village de BARREME, avec mon camarade

Nous avons remarqué un petit attrouplement sur la place de l'église. C'était Monsieur son fils, Monsieur et Madame qui scrutaient le ciel.

Nous nous sommes approchés et j'ai vu une grosse étoile située au-dessus de la colline de Saint JEAN et qui émettait une lumière jaune.

A première vue, il m'a semblé que ce phénomène était statique.

Ensuite, Monsieur m'a prêté sa paire de jumelles et j'ai distingué plus nettement l'objet. Il était de la forme d'un goulot de bouteille qui s'évase. Les couleurs allaient du jaune vers le vert et rouge pour la partie la plus large. Ensuite la tête de cet objet est remontée car il se tenait en position horizontale, et la partie la plus large s'est refermée pour former une pointe. Les couleurs sont restées les mêmes.

J'ai observé ce phénomène pendant 1 heure environ, nous nous déplaçons de temps en temps car il disparaissait derrière la montagne. Il a pris la direction du Nord-Ouest par rapport à la place de l'église.

Le ciel était dégagé, étoilé, et il n'y avait pas de vent. ""

Le 10 mai 1983 à 17 heures 35

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Le même jour, à 19 heures, entendons :

"" Le soir du 9 mai 1983 vers 22 heures 30, je me trouvais, avec mon camarade au centre du village de BARREME. Nous avons été attirés par un petit attrouplement qui se trouvait sur la place de l'église.

Il s'agissait de Monsieur , son fils et Monsieur et Madame

J'ai remarqué dans le ciel une lueur ressemblant à une étoile, mais beaucoup plus grosse avec une protubérance sur la partie supérieure. La couleur était celle d'une étoile.

Ensuite Monsieur m'a prêté ses jumelles et j'ai pu distinguer l'objet. Il était de la forme d'un cône très évasé, de couleur rouge à la pointe, ensuite jaune et bleu dans sa partie la plus large.

Cet objet se trouvait au-dessus de la colline de Saint JEAN, la pointe dirigée vers le Sud-Ouest par rapport à la place de l'église.

Nous nous sommes déplacés plusieurs fois pour l'apercevoir car il disparaissait derrière la colline.

Je peux préciser qu'à certain moment la luminosité de ce phénomène s'amenuisait jusqu'à s'éteindre. A d'autres moments, il fallait changer de place, en avançant en reculant, ou sur le côté, pour pouvoir le distinguer.

Ensuite il a disparu petit à petit en direction du Nord-Ouest par rapport à la place de l'église.

Le ciel était étoilé, pas de nuage, ni de vent.55

Le 10 mai 1983 à 19 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclaration)

Le 12 mai 1983 à 10 heures, entendons :

"" Le soir du 9 mai 1983, vers 22 heures 30, alors que je rangeais mon véhicule dans un garage situé sur la place de l'église à BARREME, mon regard a été attiré par une lueur verte qui se situait au dessus de la Colline Saint JEAN.

J'ai aussitôt averti mon père qui fermait le bar. A l'oeil nu, cette lueur était plutôt ronde, avec un noyau plus lumineux que les bords. De plus, il y avait quatre branches ramifiées, 2 au dessous et 2 au dessus. Elles disparaissaient par moment.

Ensuite mon père a pris ses jumelles, et lorsqu'il me les a prêtées, j'ai pu distinguer que la forme était celle d'un parallélogramme déformé, allant jusqu'à prendre la forme d'un triangle ressemblant à une portion de gâteau. Pour moi, le jaune-vert était vers la pointe, le rouge au milieu et le bleu dans la partie la plus large.

Cet objet se déplaçait lentement vers le Nord-Ouest par rapport à la place de l'église. Nous nous apercevions de son déplacement grâce aux repères pris sur le fait des toits. Ce phénomène semblait disparaître par moment, il suffisait de s'avancer, de reculer ou de faire un pas sur le côté. Certaines fois, 20 cm suffisaient pour qu'on le voit de nouveau.

Il n'y avait pas de vent, la nuit était étoilée et pas de nuage. ce soir là. ""

Le 12 mai 1983 à 10 heures 20

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

V - CLOTURE DU PROCES-VERBAL

De l'enquête effectuée, il ressort qu'aucune autre personne n'a été témoin de fait similaire sur toute la circonscription.

CINQ EXPEDITIONS DESTINEES /

- La première, à Monsieur le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale - Bureau Emploi Renseignements àPARIS.
(2 exemplaires)

.../...

septième feuillet

- La deuxième, à Monsieur le Préfet, Commissaire de la
République des Alpes de Haute Provence
àDIGNE.
- La troisième, à Monsieur le Procureur de la République
àDIGNE.
- La quatrième, au Général Commandant la IVème Région
Aérienne à AIX-en-PROVENCE.
- La cinquième; auxARCHIVES.

Fait et clos à

le 19 mai 1983

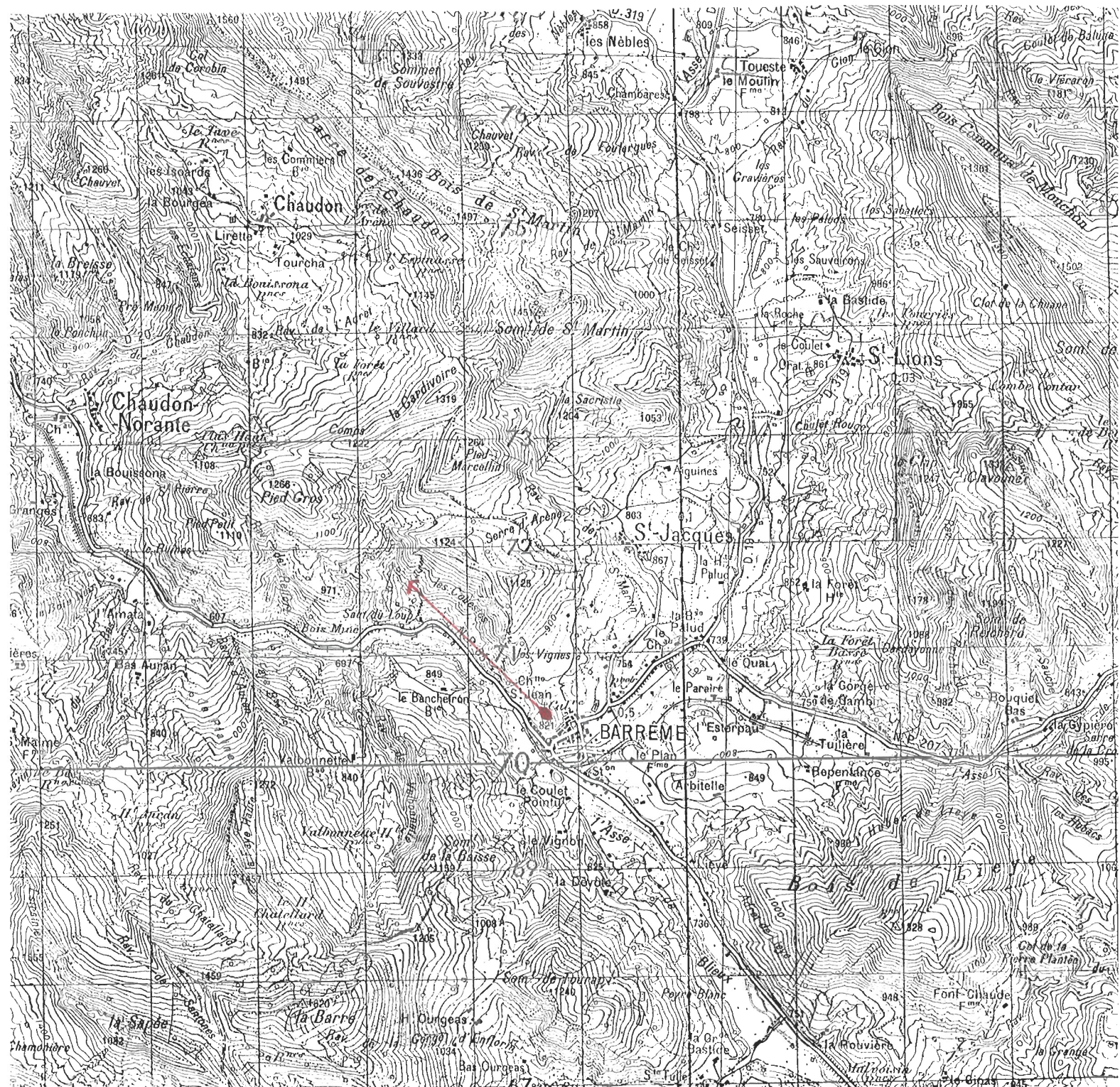
Le Gendarme

DIGNE

• Colline de St JEAN (Le phénomène a été aperçu à l'aplomb de ce point)



Direction prise par le phénomène



DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

ANNEXE au P.V. n° 214 du 10 mai 1983.

BRIGADE DE BARREME (Alpes de Haute Provence)

Centre ville - Place de l'église - Allée de la Gare.

Vues prises aux divers points d'observations des témoins.
(dans l'ordre chronologique)

Au fur et à mesure que le phénomène disparaissait, les
témoins reculaient.

X - Colline de St JEAN

1 - Vue prise du carrefour Allée de la Gare - RN 202



2 - Vue prise du portail POILROUX



3 - Vue prise de la porte de la poste



4 - Vue prise du portail de l'école



5 - Vue prise des toilettes municipales.



D O S S I E R

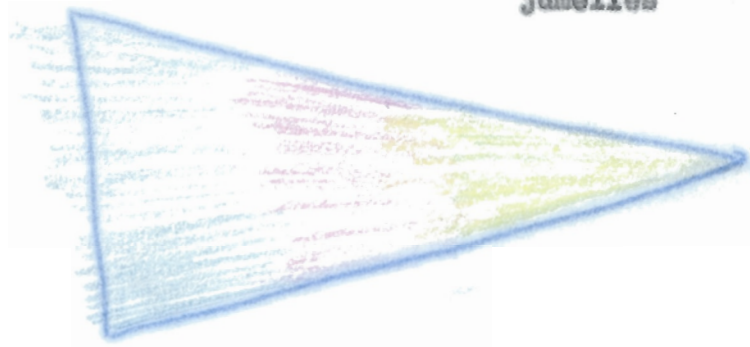
COMPRENANT LES CROQUIS REALISES PAR :

- Mr .
- Mr .
- Mme
- Me
- Mr

Les deux autres témoins n'ont pu réalisé de croquis.

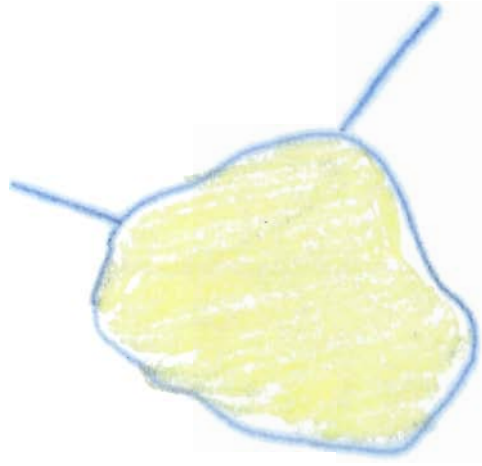


- Phénomène observé à l'œil nu

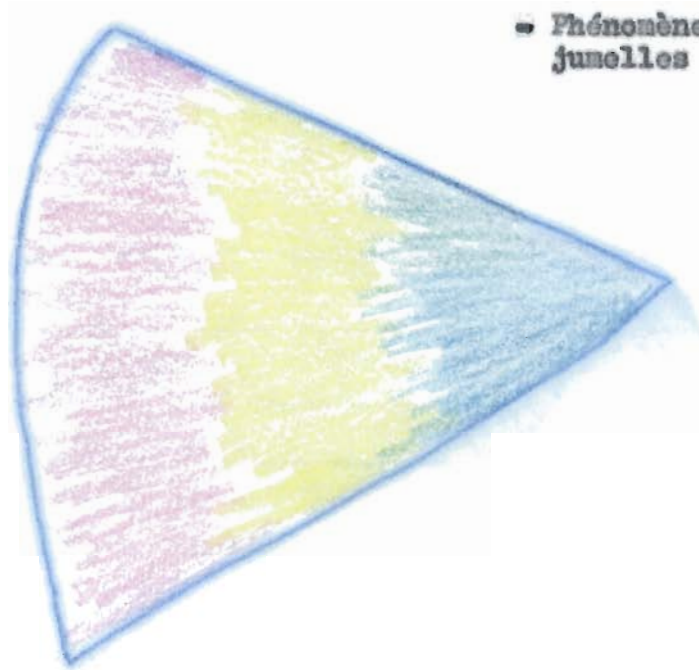


- Phénomène observé avec les jumelles

- Croquis réalisé par Mr

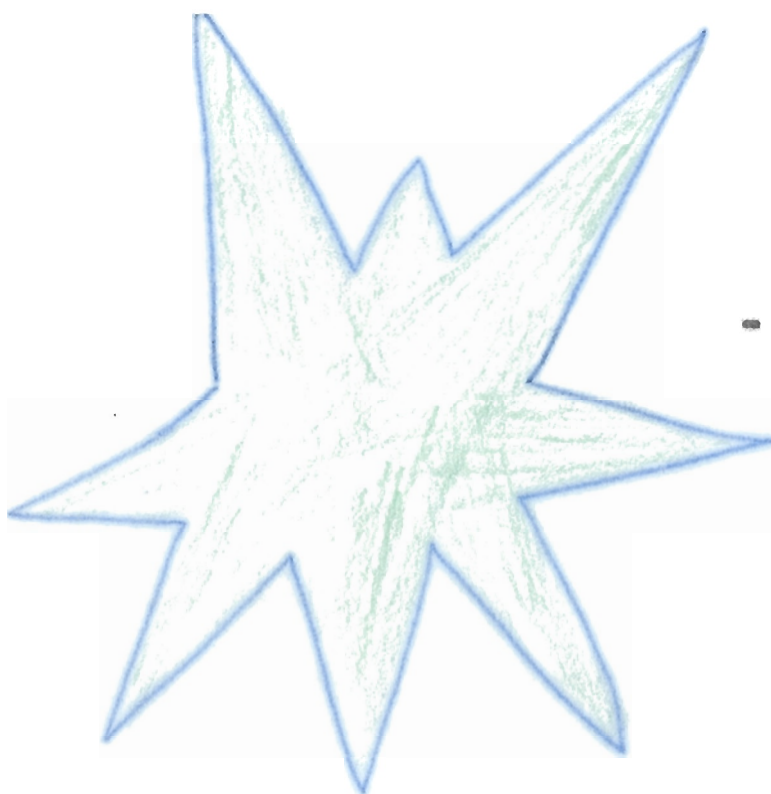


- Phénomène observé à l'œil nu

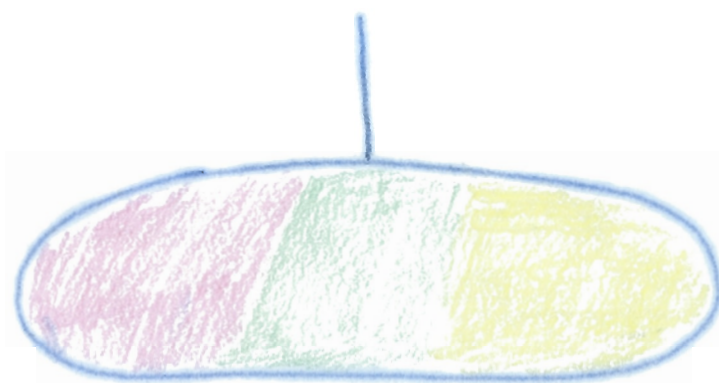


- Phénomène observé avec les jumelles

- Croquis réalisés par Mr



- Phénomène observé à l'œil nu



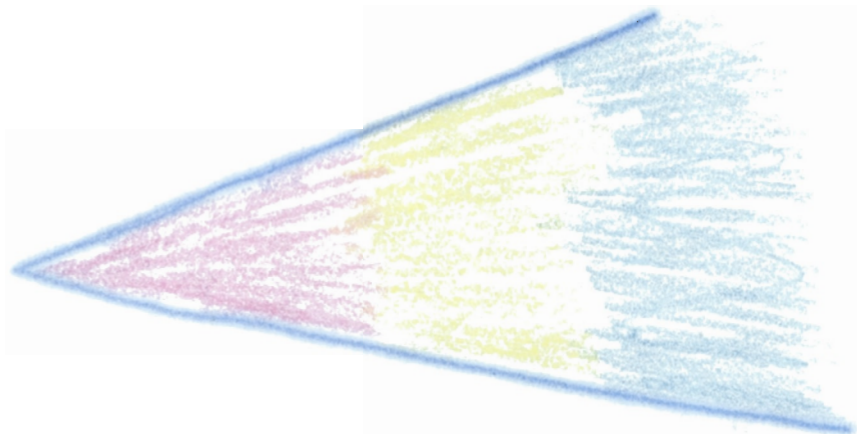
- Phénomène observé avec les jumelles.

- Croquis réalisés par Mme

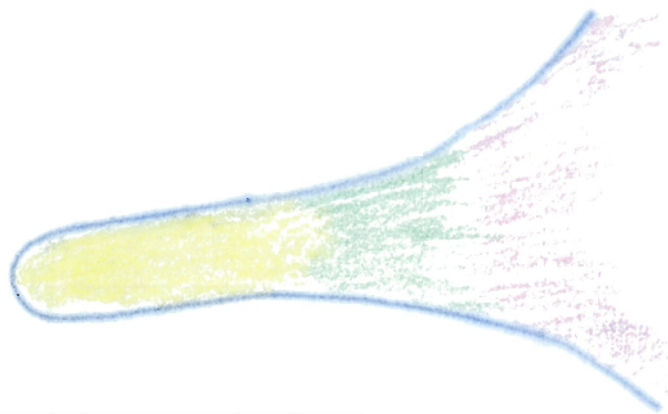
- Phénomène observé à l'œil nu



- Phénomène observé avec les jumelles.



- Croquis réalisé par Mr



- Première observation faite aux jumelles



- 2ème observation faite après que le phénomène est bougé.

- Croquis réalisés par Mr